

Arcachon se lance dans le « Tourisme partagé » !

De Janvier à Mars 2022, l'Office de Tourisme d'Arcachon offre à ses habitants la possibilité de pouvoir découvrir leur ville plus en détails.

Chaque habitant est convié !

L'Office de Tourisme présente un nouveau dispositif « **le tourisme partagé** » où chaque habitant a le privilège de découvrir la richesse d'Arcachon. Le maire, Yves Foulon, souhaite que la population locale devienne ambassadrice en s'appropriant les richesses du territoire et en les partageant.

Deux dispositifs sont mis en place :

Tout d'abord, « **Je visite** » permettant une **découverte du patrimoine d'Arcachon**. Mais également de découvrir l'art local, le bien-être local, la gastronomie locale, etc.

En suivant, « **Je fais** » accordant un **apprentissage sur les cultures arcachonnaises** : l'écaillage, la dégustation, le « Jardin partagé », etc.

D'Octobre 2022 à Mars 2023, ces deux dispositifs seront de retour avec de nouvelles dates !